

■ **Société immobilière 'Althaea'**, à Lausanne, société anonyme (FOSC du 25.01.2001, p. 0608). Le fondé de procuration Wullschleger Peter engage désormais la société par une procuration collective à deux avec pouvoir de grever et d'aliéner des immeubles. Procuration collective à deux avec pouvoir de grever et d'aliéner des immeubles est conférée à Büchler Hans, de Brugg, à Obersiggenthal. Procuration collective à deux est conférée à Zimmermann Felix, de Habkern, à Dottikon.

Journal no 8537 du 11.09.2003  
(01175182 / CH-550.0.069.295-6)